

Les Cheminots du médical et de l'action sociale doivent se faire entendre!



Pour les cheminots des services médicaux et sociaux, la CGT revendique :

- la reconnaissance des qualifications et de l'expérience professionnelle dès l'embauche, le droit à un véritable déroulement de carrière équivalent aux autres métiers de la SNCF,
- le droit à la prime de saisie pour les secrétaires,
- X le remplacement de tous les départs en retraite,
- la validation des années d'études dans le calcul du droit à la retraite.

Pour le service médical, la CGT revendique :

- → l'indépendance de la médecine de santé au travail et de soins,
- → le maintien de la médecine de soins dans l'entreprise, adaptée aux besoins des cheminots,
- → l'arrêt de la fermeture des cabinets médicaux, la réouverture des consultations de spécialités médicales supprimées arbitrairement au fil des années (la gynécologie, la radiologie,...), le maintien des laboratoires, des services de kinésithérapie, ...
- → la mise en place d'une Direction Générale de la Santé autonome, décidant des orientations de la politique de santé à la SNCF où se retrouveraient professionnels de santé et organisations syndicales représentatives.

Pour l'action sociale, la CGT revendique :

- → une véritable politique sociale répondant aux besoins sociaux des cheminots actifs, retraités et de leur famille,
- → l'amélioration des prestations sociales du Fonds d'Action Sanitaire et Sociale (FASS),
- → l'arrêt des fermetures et des mutualisations des structures (CAS, COSP, établissements sociaux, CMPP, ...), afin de maintenir des services de proximité sur l'ensemble du territoire, d'assurer un service de qualité pour les cheminots et de stopper la mobilité contrainte pour le personnel,
- → la mise en place d'une Direction Générale de la politique d'aide sociale autonome, décidant des orientations de la politique sociale où se retrouveraient professionnels du social et organisations syndicales représentatives.

Au-delà du périmètre des cheminots des services médicaux et sociaux :

- → La CGT est la force au service des cheminotes et des cheminots pour défendre leur dignité, leurs droits, leurs intérêts dans toutes les circonstances,
- → Nos analyses sont vérifiables dans les faits, nos propositions sont cohérentes et constructives, nos revendications sont justes,
- → Nous sommes porteurs de l'intérêt général, d'une conception de l'entreprise publique et de son efficacité, d'une manière de considérer le sens du travail, de la contribution de chacun à l'effort collectif, dans lesquels tout cheminot de l'entreprise peut se retrouver,
- → Nous obtenons des résultats, même dans une période globalement peu favorable,
- → Le soutien et l'engagement des cheminots dans et avec la CGT permettront aux mobilisations d'avoir la puissance indispensable pour progresser de manière significative.

Comme l'écrit Stéphane HESSEL dans ce texte qui dérange les promoteurs du libéralisme : « dans certaines périodes, il est salutaire de s'inscrire dans la résistance. La désobéissance devient un acte citoyen ».

Lors de ces élections, soyez les acteurs de votre vie professionnelle : indignez-vous, résistez en donnant par votre vote encore plus de force à la CGT et donc à vos revendications.

Le 24 mars 2011, VOTEZ POUR LES CANDIDATS CGT : Ce document vous présente les candidat(e)s CGT aux élections DP 2011 des Cheminots des services médicaux et sociaux : ce sont des professionnels du service médical et de l'action sociale reconnus sur le terrain, à l'écoute de vos préoccupations quotidiennes et de vos attentes, qui porteront auprès de la Direction vos revendications individuelles et collectives.

Collège EXECUTION	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 - Laurence CABIANCA - Secrétaire action sociale / Agen	1 - Josée PISTORIUS - Secrétaire action sociale / Sarreguemines
2 - Malika GALLO - Secrétaire Médicale / Toulouse	2 - Sonia BEKKOUCHE - Secrétaire action sociale / Noisy le Sec
3 - Isabelle CATHALA - Secrétaire action sociale / Toulouse	3 - Nicole DUSSERT-PEYDABAY - Secrétaire action sociale contractuelle /Pau
4 – Fabrice FERRERO – Chauffeur Etablissement / ST Jacut de la Mer	4 - Nelly MAGNIE — Secrétaire en COSP / Bordeaux

Collège MAITRISE	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 - Cécile BELMER - <i>Technicienne laboratoire / Lyon</i>	1 - Laurent TERLAUD - Educateur spécialisé / Action Sociale Montpellier)
2 - Patrice MILLES - Infirmier / PSE	2 - Florence CIEUTAT - Technicienne
3 - Cindy BARANOWSKI - Assistante sociale	laboratoire / Toulouse
/ Toulouse	3 - Angélique MARCHAL - Infirmière / Metz-
4 - Catherine GARCIA-MEMIN - Infirmière /	Nancy
Lyon	4 - Claudine DESLANDES - Technicienne
5 - Virginie VINCENT - Assistante sociale /	laboratoire contractuelle / Paris
Nîmes	5 - Ludivine ORZECKOWSKI-BRICHE -
6 - Sylvain COSSU - Technicien laboratoire /	Assistante sociale / Noisy le sec
Marseille	6 - Isabelle LERICHE - Infirmière / Nancy
7 - Hoda LABORDE-CASTEROT -	7 - Florence RAYNAUD - Conseillère ESF /
Assistante sociale / Paris Nord	Noisy le sec

Collège CADRE	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 - Cécile MESA - Psychologue / Paris	1 - Claudine REGOURD - Technicienne
2 - Armelle GRANT - Infirmière / Tours	Radiologie /Toulouse
3 - Barta DEKKICHE - Conseillère ESF / Rouen	2 - Patricia LECUYER - Conseillère ESF / St Etienne du Rouvray
4 - Jacques GIRON - <i>Médecin radiologue / Toulouse</i>	3 - Christine BLET - Assistante Sociale / St Pierre des Corps
	4 - Jocelyne JACQUEMARD - Psychologue contractuelle COSP/ Bordeaux

Une nouveauté pour ce scrutin : le vote électronique !



En tant qu'agents des services médicaux et sociaux ; vous êtes concernés par le vote électronique pour les élections DP (des bases écoles pour vous former à ce nouveau système de vote sont mises en place deux semaines avant le scrutin réel).